

Ville de Veyrier

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 juin 2020 à 18h30

Salle communale installée selon les directives de l'OFSP et du SAFCO

Sont présents : Mme C.-F. MATTHEY, Présidente

Mmes M. BARRAS CAVE, A. BATARDON, M. BESSAT,
M. CHERBULIEZ, M.-L. DESARDOUIN, M. GAUTROT, B. GREMAUD
et F. MAYE, Conseillères municipales

MM. J.-M. BALDIN, F. BARRO, L. BERNHEIM, J. CHARLES, O. DUC,
J.-L. GÄMPELLE, C. HUTZLI, J. JOUSSON, S. KAPANCI, S. LUISIER,
M. MÜLLER, A. PAUTEX, B. PINGET, X. TREYVAUD, S. ZANICOLI et
C. ZUFFEREY, Conseillers municipaux

Y assistent : Mme A. TAGLIABUE, Maire
M. J.-M. MARTIN, Conseiller administratif
Mme C. ROBERT, Conseiller administratif
Mme P. LIPAWSKY, Secrétaire générale
Mme A. GALIOTTO, Secrétaire générale adjointe
M. A. MOSER, Agent de police municipale
M. M. MOREL, Procès-verbaliste

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections du Conseil municipal du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020.
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge.
3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2020 à mai 2021.
4. Nomination des membres aux diverses commissions.

La séance est ouverte par Mme Marie-Lourdes DESARDOUIN, conformément au règlement sur la présidence du doyen d'âge.

Mme DESARDOUIN invite M. TREYVAUD à rejoindre la tribune afin d'assurer la fonction de secrétaire en sa qualité de benjamin.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections du Conseil municipal du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020

Mme DESARDOUIN donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des Conseillers municipaux du 15 mars 2020, ainsi que de l'ordre du jour.

Mme DESARDOUIN s'exprime ainsi : "Mesdames, Messieurs, soyez les bienvenus dans cette salle communale où des dispositifs sanitaires ont été mis en place pour la sécurité de toutes et de tous. En effet, la COVID-19 s'est introduite dans notre vie sans qu'on ne l'y attende. Le monde entier déplore ses morts, c'est pourquoi je vous demande d'observer une minute de silence.

Mesdames, Messieurs, nous remercions les autorités fédérales, cantonales et communales d'avoir pris de bonnes décisions pour la sécurité et la santé de la population. Cette séance du Conseil municipal, dont nous ouvrons les travaux, est appelée à rester dans les mémoires comme la plus inédite qui aura été tenue à notre époque. Tout d'abord, permettez-moi de présenter mes félicitations à la Conseillère et aux Conseiller administratifs qui ont prêté serment le 27 mai dernier après leur brillante élection et aux Conseillères et Conseillers municipaux qui ont été élus. Aujourd'hui, c'est à nous, membres de l'assemblée délibérative, de nous engager à faire le nécessaire pour servir les Veyrites, ensemble dans la solidarité pendant les 5 années à venir. Un grand remerciement revient à Mmes Pascale LIPAWSKY, secrétaire générale, et Anna GALIOTTO, secrétaire générale adjointe, pour leur compétence et leur investissement au sein de l'administration. Elles ont donné l'exemple des vertus qui font d'elles des femmes exceptionnelles dans leur capacité à gérer et à prendre les décisions qui s'imposent. Leur participation, à leur niveau, dans la gestion de la crise COVID-19 en témoigne. Un grand merci à tout le personnel de la mairie, en commençant par la police municipale, les pompiers, le service des routes, les techniciens et techniciennes et toutes celles et ceux qui surveillent, entretiennent et nettoient tous les jours, sans relâche, afin d'assurer notre sécurité. Mesdames, Messieurs qui venez d'être élus en tant que Conseillers municipaux, le moment est venu d'entamer cette législature et de concrétiser votre élection en prêtant serment. Que nos activités et notre dévouement soient à la hauteur de la mission qui nous incombe. Vive Veyrier !"

Applaudissements.

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge.

Mme DESARDOUIN demande que le drapeau soit avancé, puis elle invite toutes les Conseillères municipales et tous les Conseillers municipaux à se lever.

Mme DESARDOUIN lit le serment suivant : "Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer".

Elle invite ensuite chaque Conseillère et Conseiller, à l'appel de son nom, à lever la main droite et à prononcer solennellement "Je le jure" ou "Je le promets".

Mme DESARDOUIN procède à l'appel nominal par ordre alphabétique et prend acte du serment prononcé par les Conseillères et Conseillers présents.

Applaudissements.

3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2020 à mai 2021.

Mme DESARDOUIN indique qu'il convient de procéder à la désignation des membres du bureau du Conseil municipal.

Conformément au règlement du Conseil municipal, les votes ont lieu à bulletin secret.

Election de la présidente du Conseil municipal

M. DUC propose Mme Claude-France MATTHEY pour le groupe PLR.

Bulletins délivrés : 25

Bulletins rentrés : 25

Mme MATTHEY obtient 21 voix.

Mmes CHERBULIEZ et GAUTROT et M. HUTZLI obtiennent chacun 1 voix.

Il y a 1 bulletin blanc.

Mme MATTHEY est élue présidente du bureau du Conseil municipal.

Applaudissements.

Mme MATTHEY remplace Mme DESARDOUIN.

La présidente salue l'ensemble des personnes présentes, puis procède à l'assermentation de Mme DESARDOUIN, doyenne d'âge. Elle donne lecture du serment.

Mme DESARDOUIN prête serment.

La présidente prend acte du serment de Mme DESARDOUIN.

Election du vice-président

Mme BESSAT propose M. Xavier TREYVAUD pour le groupe Socialistes-vert.e.s

Bulletins délivrés : 25

Bulletins rentrés : 25

M. TREYVAUD obtient 21 voix.

Mme DESARDOUIN obtient 2 voix, M. CHARLES 1 voix et M. PINGET 1 voix.

M. TREYVAUD est élu vice-président du bureau du Conseil municipal.

Applaudissements.

Election du secrétaire

M. HUTZLI propose M. Max MÜLLER pour le groupe PDC.

Bulletins délivrés : 25

Bulletins rentrés : 25

M. MÜLLER obtient 20 voix.

M. HUTZLI obtient 3 voix, Mme GAUTROT 1 voix et Mme MAYE 1 voix.

M. MÜLLER est élu secrétaire du bureau du Conseil municipal.

Applaudissements.

Election du vice-secrétaire

M. JOUSSON propose M. Serge LUISIER pour le groupe Veyrier-Ensemble.

Bulletins délivrés : 25

Bulletins rentrés : 25

M. LUISIER obtient 21 voix.

M. JOUSSON obtient 2 voix et M. KAPANCI 1 voix.

Il y a 1 bulletin blanc.

M. LUISIER est élu vice-secrétaire du bureau du Conseil municipal.

Applaudissements.

Election du membre du bureau

M. ZUFFEREY propose Mme Marielena GAUTROT pour les Vert'libéraux.

Bulletins délivrés : 25

Bulletins rentrés : 25

Mme GAUTROT obtient 20 voix.

MM. HUTZLI, JOUSSON, TREYVAUD et ZUFFEREY obtiennent chacun 1 voix.

Il y a 1 bulletin blanc.

Mme GAUTROT est élue membre du bureau du Conseil municipal.

Applaudissements.

La présidente présente la formation définitive du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2020 à mai 2021 :

Présidente : Mme Claude-France MATTHEY

Vice-président : M. Xavier TREYVAUD

Secrétaire : M. Max MÜLLER

Vice-secrétaire : M. Serge LUISIER

Membre : Mme Marielena GAUTROT

La présidente cède ensuite la parole à Mme TAGLIABUE, Maire, pour les communications du Conseil administratif.

Mme TAGLIABUE se dit très heureuse de présenter l'organisation des fonctions du Conseil administratif pour les années à venir.

Pour l'année 2020-2021 :

Mme Aline TAGLIABUE, Maire et Présidente

M. Jean-Marie MARTIN, Vice-président

M. Christian ROBERT, Membre

Pour l'année 2021-2022 :

M. Jean-Marie MARTIN, Maire et Président

M. Christian ROBERT, Vice-président

Mme Aline TAGLIABUE, Membre

Pour l'année 2022-2023 :

M. Christian ROBERT, Maire et Président

Mme Aline TAGLIABUE, Vice-présidente

M. Jean-Marie MARTIN, Membre.

Pour l'année 2023-2024 :

Mme Aline TAGLIABUE, Maire et Présidente

M. Jean-Marie MARTIN, Vice-président

M. Christian ROBERT, Membre

Pour l'année 2024-2025 :

M. Jean-Marie MARTIN, Maire et Président

M. Christian ROBERT, Vice-président

Mme Aline TAGLIABUE, Membre

La répartition des dicastères se présente comme suit :

Mme Aline TAGLIABUE (suppléant : Jean-Marie MARTIN)

Social, culture et promotion environnementale, incluant : Petite enfance, Ecoles, Social et sport, Culture et manifestations, Promotion environnementale, Transports publics et *Information.

Fonds de décoration, Fondation les Rasses, Fondation de la Cigogne, Association Pitchoun, AFJ-GSO, Centre de Loisirs de Veyrier (CLV).

M. Jean-Marie MARTIN (suppléant : Christian ROBERT)

Finances, sécurité et administration du personnel, incluant : Finances, Police municipale, Sécurité, Administration communale, Promotion économique, Parkings et *Grands Esserts.

Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV), GLCT Téléphérique du Salève, OPC Salève.

M. Christian ROBERT (suppléante : Aline TAGLIABUE)

Constructions et aménagement du territoire, incluant : Aménagement du territoire, Constructions et autorisations de construire, Gestion des bâtiments, PDCOM, Routes et espaces verts et Gestion des déchets.

ForêtGenève-Association genevoise des propriétaires forestiers.

*Les domaines de l'Information et des Grands Esserts seront gérés de façon commune, mais sous la responsabilité du Conseiller administratif en charge pour les commissions, les intervenants extérieurs et l'Etat.

La présidente remercie la mairie pour les magnifiques stylos offerts aux membres du Conseil municipal pour le travail effectué lors de la législature précédente.

La présidente s'exprime ainsi : "Madame le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames la secrétaire générale et secrétaire générale adjointe, Mesdames, Messieurs, vous m'avez portée à la présidence du Conseil municipal, votre confiance m'honore. Je tiens à vous en remercier et à vous assurer que je veillerai à ce que nos débats se déroulent dans un climat serein. Le spectacle auquel se livrent certains conseils n'est pas de ceux que j'apprécie. Ils nuisent à la crédibilité de nos institutions, trop facilement critiquée à notre époque, car nous pouvons être fiers de notre démocratie. La commune en est la cellule

de base. Sans elle, il ne saurait se concevoir une politique cohérente aux échelons cantonaux et nationaux. C'est dans la commune que s'expriment le plus directement et le plus facilement les préoccupations des citoyens. Elle est le socle de nos institutions. Vous avez choisi, malgré vos activités, de vous engager pour être le relais de vos concitoyens. Vous le faites dans l'esprit de la milice, cela mérite de la gratitude. C'est d'autant plus important que nous sommes en train de sortir d'une crise qui laissera des traces durables. Vous l'avez tous senti ces dernières semaines. Isolés, mais connectés, notamment par les moyens techniques à disposition de chacun. Nous devons être reconnaissants à tous ceux qui nous permettent de surmonter la dureté de l'épreuve, comme à chacun d'avoir compris le sens de la discipline qui lui est imposé. La liberté individuelle ne peut s'exercer que dans un cadre qui le lui permet. Déconfinés, mais soucieux d'éviter que la COVID-19 ne se propage à nouveau à grande échelle, nous prêtons serment ce soir dans des conditions particulières, tout à la fois réunis en communauté politique et en distanciation sociale. C'est l'occasion de mesurer l'évolution de Veyrier. Au Crétacé inférieur, soit il y a environ 130 millions d'années, la mer nous recouvrait. 70'000 ans avant notre ère, la glace avait remplacé l'eau. En ces temps de réchauffement climatique – un enjeu fondamental pour nous tous et pour les générations présentes et futures – le glacier du Rhône s'étendait jusqu'à Lyon. Au-dessus de nos têtes se trouvaient 700 mètres de glace. La fonte eut lieu et donna, il y a 11'500 ans, les marais, lesquels seront assainis dès 1920. En 1935, sentant le désastre de la seconde guerre mondiale arriver, mon grand-père acheta un verger, bordé de chênes et de marronniers, précisément au chemin des Marais. 23 ans plus tard, j'y ferai mes premiers pas, sans goudron, entre les bois et les cultures, comme je verrai ensuite une commune campagnarde se transformer pour y accueillir une importante zone villas. Ce furent, et ce sont toujours, des moments de bonheur que la commune me permet de vivre, tant la qualité de vie y est excellente. Je les dois à mon grand-père et à mon père, trop tôt disparu, et dont les cendres reposent dans notre cimetière, ainsi qu'à ma mère, comme je les dois à tous ceux qui ont su exercer avec talent et compétence les responsabilités politiques qu'ils avaient choisi d'endosser. C'est grâce à mes parents et à mon mari que j'ai pu venir m'installer à Veyrier il y a 6 ans, un rêve que je caressais depuis longtemps tant je suis attachée à la commune. Ses citoyens m'ont permis de rejoindre le Conseil municipal il y a deux ans et je leur en sais gré. L'histoire d'une commune ne cesse d'évoluer. Nous avons beaucoup grandi et nous grandirons encore. Notre taille nous confronte à de nouveaux défis, qu'il s'agisse d'infrastructures, de tissu économique ou d'équilibre budgétaire. Les projets ne manquent pas pour la législature à venir. Je sais que chacun d'entre vous aura à cœur de les relever, indépendamment de ses convictions politiques, avec pour seule préoccupation d'en permettre une évolution aussi équilibrée que possible dans le contexte cantonal et transfrontalier qui est le nôtre. Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux Conseillers administratifs et aux Conseillers municipaux sortants, comme je me réjouis de travailler avec les entrants. Vive notre belle commune de Veyrier, vive le canton de Genève et vive la Confédération helvétique !"

Applaudissements.

4. Nomination des membres aux diverses commissions

La présidente demande si quelqu'un souhaite prendre la parole en lien avec la désignation des membres des commissions municipales.

Mme GAUTROT aimerait être renseignée sur la façon de procéder.

La présidente répond qu'elle va énoncer une liste des membres pour chaque commission municipale. Un vote à main levée aura lieu pour chacune de ces listes.

La présidente se réfère à la liste des commissions remise.

FINANCES, SECURITE ET ADMINISTRATION

Mmes Mélina BARRAS CAVE, Maude BESSAT et Marianne CHERBULIEZ,
MM. Jacques CHARLES, Olivier DUC, Jean-Louis GÄMPERLE, Sinan KAPANCI,
Max MÜLLER, Xavier TREYVAUD et Cédric ZUFFEREY.

La présidente met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.

GRANDS ESSERTS

Mmes Maude BESSAT, Marielena GAUTROT et Claude-France MATTHEY,
MM. Jean-Michel BALDIN, Florian BARRO, Laurent BERNHEIM, Joël JOUSSON,
Max MÜLLER, Sinan KAPANCI et Serge ZANICOLI.

La présidente met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Mmes Anne BATARDON, Marie-Lourdes DESARDOUIN, Marielena GAUTROT et
Barbara GREMAUD,
MM. Olivier DUC, Jean-Louis GÄMPERLE, Charles HUTZLI, Max MÜLLER,
Alain PAUTEX, Bernard PINGET et Serge ZANICOLI.

La présidente met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.

AD HOC DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Mmes Maude BESSAT et Marielena GAUTROT,
MM. Laurent BERNHEIM, Charles HUTZLI, Joël JOUSSON, Max MÜLLER,
Alain PAUTEX, Bernard PINGET et Serge ZANICOLI.

La présidente met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.

CONSTRUCTIONS

Mme Claude-France MATTHEY,
MM. Jean-Michel BALDIN, Florian BARRO, Charles HUTZLI, Joël JOUSSON,
Sinan KAPANCI, Serge LUISIER, Alain PAUTEX, Bernard PINGET et
Cédric ZUFFEREY.

***La présidente** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.*

AFFAIRES SOCIALES ET SOCIETES

Mmes Mélina BARRAS CAVE, Anne BATARDON, Marianne CHERBULIEZ,
Marie-Lourdes DESARDOUIN, Barbara GREMAUD et Florianne MAYE,
MM. Jacques CHARLES, Serge LUISIER, Xavier TREYVAUD et Cédric ZUFFEREY.

***La présidente** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.*

INFORMATION

Mmes Marielena GAUTROT, Barbara GREMAUD et Florianne MAYE,
MM. Jacques CHARLES et Bernard PINGET.

***La présidente** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 24 oui.*

La présidente poursuit avec les autres organismes dans lesquels la commune et les partis sont appelés à présenter des membres et demande si des Conseillers municipaux souhaitent prendre la parole à ce sujet.

M. PINGET précise que, concernant le groupe socialiste, il est d'usage que les candidatures à la représentation au sein des Conseils de fondation soient définies lors des assemblées générales. Or, l'assemblée générale de son parti n'a pas pu se tenir ce printemps à cause du coronavirus. Il est donc possible que l'une ou l'autre des propositions soit modifiée lors de l'assemblée générale qui aura lieu au mois de septembre.

La présidente prend bonne note de cette précision, puis demande à chaque groupe politique de proposer ses représentants au sein des différents organismes.

FONDATION COMMUNALE POUR LE LOGEMENT DE PERSONNES AGEES «LES RASSES»

M. JOUSSON indique que le groupe Veyrier-Ensemble propose la candidature de Mme Ezel ZANICOLI.

M. HUTZLI propose la candidature de Mme Lisa SOMMER au nom du groupe PDC.

M. DUC signale que le groupe PLR n'a pas arrêté une candidature pour l'instant. Il y a eu en effet un malentendu concernant cette candidature présentée par le Conseil

administratif, dont ils ont cru qu'il s'agissait de celle du Conseil municipal. Il s'agit donc d'obtenir la confirmation de la personne proposée par le Conseil municipal, qu'elle se présente effectivement toujours à ce poste.

M. ZUFFEREY annonce que les Vert'libéraux proposent la candidature de Mme GAUTROT.

M. LUISIER soulève le problème de l'incompatibilité des fonctions entre Conseiller municipal, d'une part, et représentant au sein d'un Conseil de fondation, d'autre part.

Mme TAGLIABUE confirme qu'il est impossible de faire partie à la fois du Conseil municipal et d'un Conseil de fondation. Le représentant au sein d'un tel Conseil de fondation peut parfaitement avoir un lien avec le parti politique, mais il ne peut pas siéger au sein du Conseil municipal. Elle ajoute que, lors de la séance du Conseil municipal du mois de septembre prochain, un point sera fait s'agissant des personnes exerçant une fonction de représentation dans les différents organismes, y compris concernant les personnes présentées par le Conseil administratif. Les candidatures seront officialisées à ce moment-là.

M. PINGET souligne que son intervention n'avait aucunement vocation à se substituer à la parole de la cheffe de groupe. Il s'agissait juste d'apporter une précision et il convient dès lors que son groupe puisse s'exprimer.

Mme BESSAT indique qu'il y a effectivement eu un moment de latence en raison de l'absence de tenue de l'assemblée générale à cause du coronavirus. Elle ne sait pas s'il est préférable d'aller au bout du processus de désignation avec les personnes déjà potentiellement candidates dans le cadre de la présente séance ou d'attendre le mois de septembre.

M. BARRO s'inquiète quant au risque de vacance au sein des institutions s'il y a une fin de mandat au 31 mai 2020. Soit il y a une possibilité de proroger le mandat jusqu'à l'élection, soit il faut élire les candidats.

La présidente, à l'aune de l'intervention de son préopinant, estime plus raisonnable de poursuivre le processus de désignation des membres au sein des Conseils de fondation dans le cadre de la présente séance.

Mme TAGLIABUE se prononce en faveur du maintien du processus de désignation, qui sera suivi d'une confirmation en septembre.

La présidente met en lumière que les personnes figurant sur la liste seront les référentes pendant l'été.

Mme GAUTROT signale que les Vert'libéraux étant un parti nouvellement élu au Conseil municipal, ses membres ignoraient l'incompatibilité de fonctions entre Conseiller municipal, d'une part, et représentant au sein d'un Conseil de fondation, d'autre part. Son groupe doit donc trouver deux candidatures adéquates à présenter.

Mme BESSAT informe que M. Tiberiu SINGEORZAN restera le représentant du groupe socialiste jusqu'à la prise d'une décision en assemblée générale.

Mme TAGLIABUE indique qu'elle sera la référente du Conseil administratif au sein du Conseil de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées Les Rasses et que MM. Tristan TOSCO et Stephan VON ROHR poursuivent leur mandat.

La présidente souligne qu'il convient d'attendre le mois de septembre pour connaître l'ensemble des membres qui siégeront au sein de ce Conseil de fondation. Elle annonce le vote portant sur les personnes qui se sont d'ores et déjà présentées.

Les représentants proposés pour ce comité sont les suivants :

Mmes Lisa SOMMER et Ezel ZANICOLI,
MM. Tiberiu SINGEORZAN, Tristan TOSCO et Stephan VON ROHR

La proposition de composition – partielle – des représentant-e-s des groupes politiques au sein du Conseil de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées «Les Rasses» est acceptée à l'unanimité – 24 oui.

CONSEIL DE LA FONDATION IMMOBILIERE DE LA VILLE DE VEYRIER (FIVV).

Mme GAUTROT annonce que les Vert'libéraux proposent la candidature de M. Louis-Charles LEVY.

M. JOUSSON, pour le groupe Veyrier-Ensemble, présente la candidature de M. Marco CESAREO.

Mme BESSAT signale que le groupe Socialistes-vert.e.s propose la candidature de M. Raymond JEANNERET.

M. DUC présente la candidature de M. Flavio BRISOTTO au nom du groupe PLR.

M. HUTZLI précise qu'il renseignera le nom du représentant du PDC lors de la séance du Conseil municipal du mois de septembre 2020.

Mme TAGLIABUE informe que M. MARTIN représentera le Conseil administratif au sein du Conseil de la FIVV. Il reste à définir avec précision les deux autres personnes désignées par le Conseil administratif. L'information y relative sera communiquée au mois de septembre.

Les représentants proposés pour ce comité sont les suivants :

MM. Flavio BRISOTTO, Marco CESAREO, Raymond JEANNERET et Louis-Charles LEVY.

La proposition de composition des représentants des groupes politiques au sein du Conseil de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV) est acceptée à l'unanimité – 24 oui.

FONDS DE DECORATION

M. JOUSSON déclare que le groupe Veyrier-Ensemble propose la candidature de Mme Nerina PRELLI.

Mme BESSAT présente la candidature de M. Henri-Marc SCHAERRER pour le groupe Socialistes-vert.e.s.

M. DUC indique que le groupe PLR propose la candidature de Mme Claude-France MATTHEY.

M. HUTZLI annonce que le groupe PDC propose la candidature de M. Florian ODIN.

Mme GAUTROT signale que, eu égard à l'incompatibilité de fonctions entre Conseiller municipal et représentant au sein d'un Conseil de fondation, les Vert'libéraux présenteront une candidature au mois de septembre.

Mme CHERBULIEZ souhaite s'assurer que la candidature de Mme MATTHEY, membre et présidente du Conseil municipal, ne pose pas problème.

La présidente interpelle Mme LIPAWSKY et/ou Mme TAGLIABUE à ce propos.

Mme LIPAWSKY met en exergue que l'incompatibilité de fonctions ne concerne que les Conseils de fondation. A teneur de l'article 5 du Règlement du Fonds de décoration, un élu peut parfaitement siéger au sein du comité dudit fonds.

Mme GAUTROT, au vu de l'intervention de Mme LIPAWSKY, indique que les Vert'libéraux présentent la candidature de M. Cédric ZUFFEREY.

Les représentants proposés pour ce comité sont les suivants :

Mmes Claude-France MATTHEY et Nerina PRELLI,
MM. Florian ODIN, Henri-Marc SCHAERRER et Cédric ZUFFEREY

La proposition de composition des représentant-e-s des groupes politiques au sein du comité du Fonds de décoration est acceptée à l'unanimité – 24 oui.

Mme TAGLIABUE s'exprime ainsi : "Chers collègues, chers Veyrites qui suivez ce moment sur vos écrans ! C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole pour la première fois ce soir, en tant que Maire de notre belle commune de Veyrier. Ce moment devrait être un moment solennel et protocolaire qui nous engage pour cinq ans à travailler ensemble dans différentes commissions et à prendre des décisions lors de nos séances du Conseil municipal. Il est également un temps de retrouvailles après deux mois et demi d'arrêt de toute réunion en présentiel. Nous venons de vivre une période extrêmement particulière dans laquelle chacun de nous a dû s'adapter afin de concilier confinement, travail, gestion des enfants et chômage partiel pour certains. Nombreux sont ceux qui sont tombés malades autour de nous et malheureusement nombreux sont ceux qui ont succombé à la COVID-19. J'ai une pensée toute particulière pour ces familles endeuillées qui n'ont pas pu accompagner l'être aimé pour son ultime voyage. Cette épreuve a à nouveau révélé et exacerbé les inégalités de notre monde. En effet, pour ceux qui ont la chance de vivre dans une maison avec un jardin, avec un salaire préservé, la situation n'était pas la même que pour ceux qui vivent dans cinquante mètres carrés, sans balcon, avec plusieurs enfants, un travail précaire ou au bénéfice du chômage. Pire encore, pour tous les sans-papiers ou les personnes à petits revenus, qui se retrouvent tous les samedis aux Vernets pour bénéficier d'un sac de nourriture. Tout cela à Genève, une page de l'Histoire que personne n'aurait imaginé. Néanmoins, dans toute situation dramatique, il y a aussi des choses intéressantes et positives à relever. J'aimerais ce soir mettre l'accent sur le positif, sur cet élan de solidarité que nous avons rencontré à Veyrier, grâce aux cinquante bénévoles, en plus des scouts, qui se sont proposés pour venir en aide aux personnes en difficulté. Je souhaite également mettre en lumière la chance que nous avons d'avoir des commerces de proximité, deux épiceries, une boucherie, deux boulangeries et un marché à la Ferme exceptionnel qui a redoublé d'ingéniosité pour livrer dans un premier temps les habitants de la commune, puis dédoubler son marché pour que la clientèle n'ait pas trop à attendre. Légumes de culture biologique, poissons du lac, viande de producteurs genevois, dont M. Jean-Jacques IMBERTI que nous connaissons bien, fromage du terroir et bien d'autres produits à disposition. Un immense merci à toutes ces précieuses personnes ! J'espère que dans cette période si particulière où beaucoup d'entre nous ont été sensibles aux effets positifs du confinement sur la nature (baisse sensible du CO2, récolte record de miel, retour des papillons et ciel incroyablement étoilé), les Veyrites prendront conscience que consommer local, moins se déplacer, favoriser nos petits producteurs et nos épiceries devraient être une priorité de tous les jours. Espérons que cet élan de solidarité perdurera lorsque les frontières ouvriront ! J'aimerais également profiter de ce moment pour remercier de vive voix les scouts, les pompiers, la police municipale, le service social, et tout particulièrement Mme Sylvie REVERDIN-RAFFESTIN, qui a été extrêmement active avec tous ses collaborateurs pour veiller à nos anciens. Toutes les personnes de plus de 65 ans ont été appelées afin d'évaluer leurs besoins, et soutenues lorsqu'elles en faisaient la demande. J'aimerais également remercier toute l'administration, et particulièrement Mmes Pascale LIPAWSKY et Ana GALIOTTO. Mme Pascale LIPAWSKY qui, fidèle à son poste, n'a pas pris, une fois de plus, ses vacances prévues, pour se mettre au service de la collectivité ! L'organisation de l'administration avec une présence, soit en télétravail soit en alternance, a permis de préserver nos employés. Nous n'avons eu aucun cas diagnostiqué à ce jour dans le personnel communal. Comme je vous l'ai dit précédemment, nous nous retrouvons aujourd'hui

pour un Conseil municipal, ou plutôt une séance d'installation, après deux mois et demi d'interruption totale de réunion en présentiel. J'en suis très heureuse car je vous avoue ne pas être très adepte de la réunion Zoom, que tout le monde a beaucoup connue ces derniers temps ! Je souhaite une bienvenue toute particulière à tous les nouveaux Conseillers municipaux, soit Mmes Florianne MAYE, Marielena GAUTROT, Mélina BARRAS CAVE et MM. Jean-Michel BALDIN, Florian BARRO, Serge LUISIER, Xavier TREYVAUD et Cédric ZUFFEREY, ainsi qu'aux nouveaux groupes politiques. J'espère qu'ils auront du plaisir à s'investir dans nos diverses commissions. Conformément à ce qui se passe sur le plan européen et suisse, la vague verte a pris beaucoup d'ampleur. Il est normal qu'à Veyrier, un demi-parti soit de retour (c'est une petite provocation), les Verts-Socialistes, qui, *in fine*, sera un parti, comme à l'époque lors de la fusion des radicaux et des libéraux... et qu'un nouveau parti, les Vert'libéraux, prenne place dans notre commune. Bienvenue à vous tous. Cela donnera de la richesse à nos débats ! Je tiens également à souhaiter une très chaleureuse bienvenue à mes deux nouveaux collègues, MM. Jean-Marie MARTIN et Christian ROBERT, avec qui je me réjouis de collaborer pour les cinq ans à venir. J'espère que nous réussirons à créer un climat de confiance, où chacun se sentira respecté et entendu. En tous les cas, nous mettrons toute notre énergie pour améliorer la communication entre le Conseil municipal, le Conseil administratif, les employés communaux et la population. Notre priorité sera de travailler ensemble afin de mettre en place les projets les plus adéquats pour les Veyrites. Plusieurs grands chantiers nous attendent : terminer la salle communale de Grand-Salève, finaliser les zones 30 km/h et les zones de rencontre, concrétiser le projet lié à la Cité de l'énergie, accompagner la construction du nouveau quartier des Grands Esserts afin de créer une nouvelle centralité avec une qualité de vie exemplaire, développer un projet de transformation de la salle communale qui corresponde aux besoins d'infrastructures pour nos communiens. Et j'en passe. Sacré programme ! J'espère surtout que nous aurons du plaisir à travailler ensemble et que nous pourrons reprendre une vie plus ou moins normale le plus rapidement possible même si, comme vous le savez certainement, de nombreuses fêtes prévues ont été annulées, comme la Fête de la petite enfance, le Mini-mondial, les Promotions, le 1er août et la Vogue, entre autres. Espérons que nous pourrons nous retrouver tous ensemble pour le Marché de Noël qui s'annonce grandiose en fin d'année (je ne vous en dirai pas plus) avec, le même week-end, le retour du fameux Bal de l'Escalade, ce qui devrait créer un événement inoubliable qui ralliera la population, si la situation sanitaire le permet ! Soyons positifs, construisons ensemble aujourd'hui et demain de beaux projets pour notre commune ! Vive Veyrier et vive la solidarité, nous en avons besoin ! J'aimerais encore, pour terminer, remercier M. Anthony MOSER, présent ce soir en tant qu'APM de Veyrier, et vous demander également de réserver la date du mardi 23 juin pour un éventuel Conseil municipal, qui vous sera confirmé ou infirmé ces prochains jours".

Mme TAGLIABUE annonce enfin avec joie la tenue d'une verrée à l'issue de cette séance d'installation solennelle, pour se retrouver et partager un moment agréable.

Applaudissements.

Conseil municipal – 2 juin 2020

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire générale

Le secrétaire
du Conseil municipal

La présidente
du Conseil municipal

Pascale Lipawsky

Max Müller

Claude-France Matthey